

11 mars 2019

Par lettre recommandée avec accusé de réception

Internet Society – France Chapter  
Monsieur Nicolas Chagny  
18 rue Geoffroy l'Asnier  
75004 Paris

**Objet : Facebook France / Internet Society – France Chapter (ISOC)**

Cher Monsieur,

Aux termes de son courrier en date du 8 novembre 2018, l'Internet Society – France Chapter (« **ISOC** ») prétend porter à la connaissance de Facebook, Inc. (« **Facebook, Inc.** »), Facebook France (« **Facebook France** ») et Facebook Ireland Limited (« **Facebook Ireland** ») (ensemble, les « **Sociétés Facebook** ») sept préoccupations relatives à de prétendus manquements aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (« **RGPD** »). L'ISOC met en demeure les Sociétés Facebook, dans un délai de quatre mois, de prendre certaines mesures listées dans son courrier et de dédommager toute personne concernée qui serait victime de l'un de ces manquements par l'allocation d'une indemnité d'un montant de 1.000 euros par grief et par personne.

Notez que Facebook France n'a aucun contrôle sur les données des utilisateurs du service Facebook et n'est donc pas la société du groupe Facebook concernée par votre lettre. Plus particulièrement, Facebook France n'opère ni n'héberge le service Facebook, en ce compris le site internet accessible à l'adresse [www.facebook.com](http://www.facebook.com). Facebook France ne peut donc pas répondre à vos préoccupations. Facebook France adresse cette lettre uniquement pour son propre compte, et son contenu ne saurait valoir pour une autre Société Facebook.

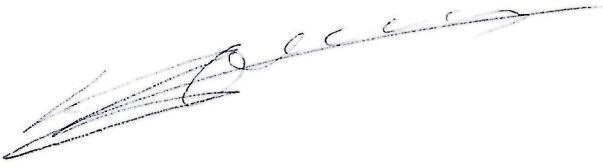
Facebook France a principalement pour activité le support publicitaire, ainsi que cela ressort de son extrait K-bis.

Pour les utilisateurs français, le service Facebook est opéré et hébergé par Facebook Ireland, une société constituée et existant en vertu des lois de la République d'Irlande. Cela ressort clairement des Conditions d'utilisation du site internet [www.facebook.com/terms](http://www.facebook.com/terms), qui constituent et définissent les conditions d'utilisation du Service Facebook et régissent la relation contractuelle entre les utilisateurs Facebook résidant en France et Facebook Ireland. Facebook Ireland est le responsable de traitement des données à caractère personnel des utilisateurs du service Facebook résidant en France, ainsi que cela est indiqué dans la politique d'utilisation des données accessible à l'adresse <https://www.facebook.com/about/privacy/update>.

A toutes fins utiles, Facebook France n'est pas habilitée à agir au nom de Facebook Ireland en réponse à des demandes de tiers portant sur des données hébergées sur le service Facebook, ni *a fortiori* à la représenter en justice pour de telles demandes.

Facebook France se réserve la possibilité de faire valoir ses droits à l'encontre de toute décision de justice, quelle qu'elle soit, rendue à son encontre.

Nous vous prions de croire, Cher Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly 'M. [unclear]', written in a cursive style.